

OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication de Gabriel de Broglie (séance du lundi 10 janvier 2005)

François Terré : Vous avez indiqué que Guizot était un érudit en toutes matières. Permettez-moi de poser deux questions orientées par la déformation professionnelle du juriste.

Les débats juridiques du XIXe siècle tournaient autour de l'opposition entre l'école française, celle de la codification, et l'école allemande, placée dans une perspective historique. Guizot a-t-il joué un rôle d'importance dans cette confrontation ?

A l'époque de Guizot, les courants de philosophie du droit se sont affirmés en se distinguant du légalisme, mais aussi du positivisme juridique de la Révolution française ainsi que du positivisme sociologique d'Auguste Comte. Quelle a pu être la position de Guizot par rapport à la philosophie du droit et par rapport aux idées professées au Collège de France par des gens aussi éminents que Lerminier ou Laboulaye ?

*
* *

Alain Besançon : A propos des rapports de Guizot avec l'Angleterre, je rappellerai simplement que Guizot connaissait très bien l'anglais. N'avait-il pas traduit Shakespeare ? Il a également traduit Gibbon. Dans son histoire de la révolution d'Angleterre, on ne trouve pas seulement l'opposition entre une révolution réussie et une révolution manquée, mais aussi l'opposition entre Cromwell et Napoléon.

En ce qui concerne l'Allemagne, Guizot, contemporain de Ranke, professe comme lui que ce qui compte, ce ne sont point seulement les institutions, les grands hommes, les batailles et les conquêtes, mais également l'état de la civilisation – qui se mesure par l'état d'avancée économique et sociale des classes moyennes. Cela a pour conséquence de définir plus clairement qu'auparavant les contours de l'Europe. Dans la vision passablement utopiste des Lumières, il suffisait en effet que Catherine II supprime la peine de mort pour que la Russie fasse partie de l'Europe éclairée. Pour Guizot et Ranke, il en va différemment. Guizot est un contemporain de Michelet, qui pensait comme lui, et de Custine, qui a visité la Russie en 1839.

*
* *

Jean-Claude Casanova : Bien que Guizot ne fût pas véritablement philosophe, on détecte chez lui une intention philosophique qui le distingue nettement de ses deux plus illustres contemporains : Auguste Comte et Tocqueville. Son intention philosophique est la même que celle de l'école *whig* anglaise : il recherche une continuité historique. L'Angleterre a eu la chance de réussir sa révolution. Les Anglais ont certes coupé la tête de leur roi, mais ils n'ont pas coupé en deux leur histoire car ils n'ont pas fondamentalement modifié leurs institutions. Ils ont obtenu aux XVIII^e et au XIX^e siècles une grande stabilité politique alors que la France connaissait essentiellement le désordre. Pourtant Guizot s'efforce d'identifier une continuité historique française, en estimant que les communes et le tiers-état mènent, par delà l'accident de la Révolution française au « juste milieu ». Pour Auguste Comte, pareille théorie est une aimable plaisanterie. Il pense que la science a remplacé la religion ; que les savants ont donc remplacé les prêtres ; que la science amène le progrès technique, le progrès économique et la division du travail ; qu'il faut donc

de l'ordre, mais que l'ordre impliquant la hiérarchie, dont les hommes ne se satisfont pas, l'amour est nécessaire. Progrès, ordre et amour constituent les trois piliers du positivisme. L'amour s'incarne dans les femmes et dans le prolétariat, qui apportent à la société l'élément affectif nécessaire. Dans cette grande synthèse positiviste, sous-tendue par une intention philosophique, il va de soi que Guizot n'a pas sa place, lui qui se meut parmi les avocats, les parlements, les libertés, les luttes de partis, le capitalisme, bien loin de la vision comtiste.

Avec Tocqueville, la différence est plus subtile, d'autant que celui-ci, cadet de Guizot et qui traite les mêmes sujets, n'a jamais dit ce qu'il pensait de son aîné. La différence se manifeste, à mon sens, à propos de l'Angleterre, sur laquelle Tocqueville a seulement failli écrire, car il y a finalement renoncé. Pour Tocqueville, l'Angleterre est un système oligarchique qui a pour but la liberté et qui contient l'égalité. Tocqueville comprend donc bien le mécanisme *whig*, mais il estime que le phénomène central de l'histoire est autre. C'est l'avènement de la démocratie, c'est-à-dire l'avènement de l'égalité, laquelle est porteuse de deux tentatives, l'une française, l'autre américaine. La française, c'est l'avènement de l'égalité, mais l'échec de la révolution ; l'américaine, c'est le succès de la démocratie. Dans l'importance que Tocqueville donne à l'avènement de la démocratie se dessine clairement ce qui le distingue de Guizot. Tocqueville se situe politiquement à la gauche de Guizot. Guizot répugne au suffrage universel alors que Tocqueville s'y résigne.

*
* *

Gérald Antoine : Vous avez cité la *Causerie du Lundi* de février 1850, dans laquelle Sainte-Beuve émet des réserves sur Guizot. Permettez-moi de citer un autre passage de cette même *Causerie*, où le critique rend un vibrant hommage à un aspect de la personnalité de Guizot pour nous rappeler notre thème de l'année 2004. Sainte-Beuve se réfère au fameux *Discours sur la révolution d'Angleterre* :

« Il est devenu européen par ses écrits avant de l'être par son rôle politique ».

Ce qui, sans doute, est le plus piquant dans ce jugement, c'est l'énoncé de deux qualités particulières que Sainte-Beuve apprécie chez Guizot. Il est, dit-il, « plus précis que les Allemands, plus généralisateur que les Anglais ». – Puis-je vous demander ce que vous pensez de cet éloge et de ses attendus ?

*
* *

Alain Plantey : Guizot est certes un grand historien, un grand érudit, un grand travailleur, mais sa vie laisse une impression d'inachèvement, si bien que l'on est en droit de se demander s'il était un homme d'Etat. Il me paraît avoir manqué d'émotion et de l'envolée nécessaires.

Est-ce Guizot qui a provoqué la chute de Louis-Philippe ou est-ce Louis-Philippe qui s'est condamné lui-même sans que Guizot l'en empêche ?

*
* *

Emmanuel Le Roy Ladurie : Que pensez-vous du « Guizot » de Pierre Rosanvallon ?

*
* *

Yvon Gattaz : Les économistes et les chefs d'entreprise ne retiennent de Guizot qu'une formule, qui est une incitation majeure : « Enrichissez-vous par le travail et l'épargne ! » Pouvez-vous nous confirmer que cette formule est bien de Guizot ?

*
* *

Jean Tulard : J'aimerais revenir sur la fameuse réforme de l'Institut de 1803. Mon maître Marcel Dunant s'est trouvé très embarrassé, partagé entre son intérêt pour Napoléon et son attachement à l'Académie des sciences morales et politiques. Lors d'une communication, il avait expliqué la réforme de 1803 de la façon suivante : en réalité, Bonaparte, qui pensait au rétablissement des corporations, et donc des Académies, s'était rappelé qu'avant l'Institut de 1795, il y avait des Académies, mais pas d'Académie des sciences morales et politiques. Il avait donc décidé de réorganiser l'Institut autour des quatre anciennes Académies, sans les appeler « Académies ». La Restauration a ensuite rétabli les Académies, mais pas l'Académie des sciences morales et politiques puisqu'elle n'existait pas auparavant. Les idéologues étaient donc répartis entre les différentes Académies existantes. Il ne fallait donc pas voir en Napoléon, concluait Dunant, un adversaire de l'Académie.

*
* *

Réponses :

A François Terré : La formation de Guizot, qu'il s'était donnée lui-même, était immense. Il dit incidemment dans sa correspondance qu'il a occupé une saison, avant 1810, à lire toute la littérature allemande. Et il l'a probablement fait. A la fin de sa vie, il était encore capable de choisir la tragédie de Racine qu'il réciterait de mémoire d'un bout à l'autre. On perçoit là une partie de ses formidables capacités intellectuelles. Sa formation de germaniste ne doit cependant pas faire croire qu'il était pour autant un représentant de l'école allemande. Si l'on aborde plus particulièrement les disciplines juridiques, il me semble que Guizot est d'abord un pragmatique. On se rappelle le mot : « Les doctrinaires sont sans doctrine comme les poitrinaires sont sans poitrine ». Il se meut dans le milieu très français de la philosophie des Lumières et se définit par comparaison, et hostilité, avec celle-ci.

Mais si Guizot n'est pas un juriste, il est un remarquable praticien du droit. Durant les années de la Restauration, il a animé un laboratoire juridique, politique et constitutionnel qui produisait des lois, lois adoptées par nécessité politique, alors qu'elles allaient plutôt à l'encontre de la sensibilité de ceux qui les votaient. Guizot excellait particulièrement dans la rédaction des exposés des motifs.

Cette expérience n'a toutefois pas placé Guizot dans une école de philosophie du droit, mais elle lui a permis de traiter tous les sujets. Connaissant tous les dangers et sachant où il voulait aller, il s'est toujours efforcé d'éviter le retour à l'Ancien Régime, de tourner le dos aux violences de la Révolution et de capitaliser la révolution des droits. C'est ainsi qu'il a voulu donner forme à la

France nouvelle en tendant vers un régime politique très efficace, très progressiste, mais également très conservateur.

Guizot a réussi dans un premier temps. Il avait défini, en tant que doctrinaire, une politique générale pour la France et la construction de la France nouvelle. Il a essayé de la mettre en œuvre presque par la force, contre une Chambre majoritairement opposée à ses réformes. Mais sa réforme libérale a échoué en 1820. Mais la mort brutale de l'héritier de la Couronne est venue – une première fois – mettre un terme à ce projet.

A Alain Besançon : Commençons par l'Allemagne, car Guizot était germaniste et connaissait fort bien l'allemand. Il a lu Hegel et s'en est probablement inspiré dans plusieurs de ses thèses. La méthode doctrinaire n'est du reste pas très éloignée de certaines conceptions de Hegel sur l'évolution de la société. Je pense que Guizot est plus éloigné de Ranke, sauf en ce qui concerne sa conception de la civilisation, très spiritualiste et dominée par l'idée de progrès.

Pour ce qui est de l'Angleterre, il a publié de nombreuses traductions, tout Shakespeare, Gibbon, et aussi ses collections de mémoires. Il est bien entendu exclu qu'il ait assuré lui-même la traduction d'autant de volumes en si peu d'années, mais, pour avoir eu le privilège d'accéder aux archives de Guizot, je puis attester que l'on n'y trouve pas la moindre indication sur l'origine de ces traductions.

La fascination envahissante de Guizot pour Cromwell, qu'il a dramatiquement mis en scène, est sans doute la raison qui l'a empêché d'achever son histoire d'Angleterre. Il faut noter que dans l'*Histoire d'Angleterre*, Guizot devient un historien purement narratif.

Pour quelles raisons n'est-il pas allé jusqu'au bout, après 1848 ? Tous les historiens sous la Restauration ont écrit des histoires d'Angleterre à des fins de propagande politique. Ils ont montré comment l'Angleterre avait réussi, sans secousses, son passage à la monarchie moderne. L'idée s'est fait jour que la substitution monarchique anglaise était également possible en France, où il suffisait de substituer la branche cadette à la branche aînée. De nombreux ouvrages ont été écrits sur ce thème avant 1830. Guizot ne l'a pas fait car il a été requis par des tâches administratives. Allait-il le faire après 1848 ? Certainement pas, car l'exercice avait alors perdu toute signification. Il a donc écrit un autre ouvrage intitulé : « Pourquoi la révolution d'Angleterre a réussi ? ».

A Jean-Claude Casanova : Je dirai qu'il n'y a pas de philosophie de l'histoire chez Guizot car ce n'est pas son registre. Guizot a exercé toutes les activités de l'historien et il se dégage de cet ensemble une conception générale, mais qui ne constitue pas une philosophie de l'histoire. Ce qui m'apparaît le plus nettement relever d'une conception philosophique, c'est la conception de Guizot de la durée : l'histoire ne s'explique que si l'on comprend la durée.

L'expression « juste milieu » est bien de Guizot. Il s'agit d'abord de la désignation d'une doctrine à laquelle ne s'attache aucune dérision.

Vis-à-vis de Tocqueville, Guizot tend à manifester une certaine condescendance. Tocqueville est un grand admirateur du penseur et de l'écrivain Guizot, mais il voit dans l'égalité la source de la progression historique, conception absolument rejetée par Guizot, auteur, en 1849, d'un livre intitulé, non par hasard, « De la démocratie en France ». Il s'agit là d'un mince volume, très théorique, dans lequel Guizot explique que, dans une vue générale de l'histoire, la démocratie est une voie sans issue. Par ailleurs, Guizot a déclaré que l'on ne pouvait bien parler des Etats-Unis que si l'on connaissait bien l'histoire d'Angleterre, sous entendu : « Tocqueville ne la connaît pas ».

A Gérald Antoine : Qu'est-ce que Sainte-Beuve entendait par « l'Européen » ? Certainement pas ce que nous entendons aujourd'hui par ce mot. Je ne crois pas que Guizot ait eu une conception de la construction de l'Europe qu'il ait souhaité mettre en œuvre. A mon sens, Sainte-Beuve voulait dire, par « Guizot l'Européen », « celui qui a une conception générale de la

civilisation ». De ce point vue, Guizot était un historien de référence puisqu'il connaissait aussi bien la littérature et l'histoire allemandes que la littérature et l'histoire anglaises.

S'il n'a pas écrit sur l'histoire de l'Allemagne, il a montré qu'une partie des institutions françaises tiendrait sa source en Allemagne. A ce propos, il a pris parti dans la querelle qui a agité les historiens durant toute la première moitié du XIX^e siècle, selon laquelle les Francs avaient donné naissance à la classe supérieure en France et que les Gaulois, vaincus de l'histoire, avaient formé le tiers-état. Guizot a même interprété la Révolution française comme étant la lutte d'un peuple contre l'autre. Petit à petit, il s'est aperçu que cette conception ne tenait pas et il a admis qu'au-delà des premiers siècles du Moyen Age, on ne pouvait rien affirmer sur l'opposition entre Gaulois et Francs.

A Alain Plantey : Je ne crois pas que Guizot, homme extrêmement sensible, ait manqué d'émotion. C'est à mes yeux un grand homme d'Etat. Vous dites qu'il est « inachevé », mais c'est parce qu'il était un homme d'Etat de la monarchie comme Mazarin, qu'il n'était pas le souverain et qu'il a échoué avec lui. Il en eût été sans doute autrement sous la République.

A Emmanuel Le Roy Ladurie : Pierre Rosanvallon a écrit *Le Moment Guizot* en 1984. La pensée politique de Guizot était, à l'époque, un domaine qu'il a défriché et sur lequel il a écrit un livre neuf et très détaillé. Les livres qu'il publie régulièrement depuis élargissent sa recherche, mais n'apportent pas sur Guizot des connaissances supplémentaires. On peut regretter qu'une recherche aussi fouillée n'ait pas été entreprise à propos de l'œuvre d'historien de Guizot.

A Yvon Gattaz : Guizot a prononcé la fameuse phrase « Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne » lors d'une réunion électorale dans le Calvados. C'est un propos tiré de l'économiste anglais Wesley. Mais les adversaires de Guizot ont tronqué la phrase en la présentant comme une insulte aux pauvres.

Pour ce qui est de votre seconde question, ma thèse est qu'à partir de 1846, Guizot et Louis-Philippe se sont enfermés tous les deux. La mort du duc d'Orléans a été catastrophique pour la dynastie. Le roi n'avait qu'une idée : durer assez longtemps pour transmettre la couronne à son petit-fils. Quant à Guizot, il n'avait qu'une idée : permettre au roi de durer. Ni Guizot, ni Louis-Philippe n'ont vu le mouvement qui agitait la société et ils sont tombés sur le problème le plus facile à régler qui soit, celui de l'élargissement du suffrage.

Curieusement, dans ses mémoires, Guizot ne dresse pas de portrait élogieux de Louis-Philippe. On aurait pourtant pu s'attendre à ce qu'il en dressât un portrait flatteur, lui à qui Louis-Philippe disait : « Sans vous, je peux éviter de faire de mauvaises choses, mais il n'y a qu'avec vous que j'en puis faire de bonnes ». Guizot ne lui a rendu la pareille que par une formule en forme d'alexandrin : « Le monde a vu bien peu d'aussi vraiment bon roi ».

A Jean Tulard : Le rétablissement de la première Classe en 1803 ne fut pas celui de l'Académie française. Il y avait bien d'autres choses que l'Académie française dans cette première Classe. Il s'est donc bien agi d'une redistribution radicale des attributions et non d'un simple rétablissement des anciennes Académies.

*
* *